



DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2022-150

PUBLIÉ LE 4 OCTOBRE 2022

Sommaire

DDFIP 79 / Stratégie Coordination Maîtrise des Activités

79-2022-10-04-00002 - Délégation générale de signature du responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Niort. DDFIP79 - 30-9-2022 (4 pages)

Page 3

DDFIP 79

79-2022-10-04-00002

Délégation générale de signature du responsable
du Service de Gestion Comptable (SGC) de
Niort. DDFIP79 - 30-9-2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction départementale
des Finances publiques des Deux Sèvres
Service de Gestion Comptable de Niort
220 rue de Strasbourg
79 061 NIORT cedex
Téléphone : 05 49 78 71 30
Mél. : sgc.niort@dgifp.finances.gouv.fr

Affaire suivie par : Patricia GUICHARD
patricia.guichard@dgifp.finances.gouv.fr

DELEGATION GENERALE DE SIGNATURE

]La cheffe de service comptable , responsable du **SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE NIORT**,

Vu l'article L 622-24 du code de commerce relatif au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises,
Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publique,

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publique,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16

ARRETE

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à **MIAUX Denis**, inspecteur divisionnaire, adjoint à la cheffe de service comptable chargé du **SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE NIORT**, à l'effet de signer :

- 1°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement et notamment les actes de poursuite et les déclarations de créances, ainsi que pour ester en justice
- 2°) tous actes d'administration et de gestion du service

Article 2 : Délégation de signature est donnée à l'effet de :

- 1°) signer l'ensemble des actes relatifs au recouvrement et notamment les actes de poursuite et les déclarations de créances ;
- 2°) d'acquiescer tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements ;
- 3°) de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée ;

4°) d'opérer à la Direction départementale des Finances publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon ;

5°) de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration ;

6°) de le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération ;

7°) de signer les virements de gros montants et / ou urgents, de signer les virements internationaux, de signer les chèques sur le Trésor, de signer les ordres de paiement, de le représenter auprès de la Banque de France ;

8°) de signer les déclarations de créances

Aux agents désignés ci-après

Nom et prénom des agents	Grade
Mme GOICHON Michèle	Inspectrice des Finances Publiques Responsable des sous pôles recettes et recouvrement
M GRIPON Loic	Inspecteur des Finances Publiques Responsable du pôle Dépenses
M LENTZ Jerome	Inspecteur des Finances Publiques Responsable du pôle Amendes
M VEZIEN Sebastien	Contrôleur Principal des Finances publiques
Mme DELAIRE Sylvie	Contrôleuse Principale des Finances Publiques
Mme GIRAUD Stéphanie	Contrôleuse Principale des finances publiques
Mme NICOLLEAU Sylvie	Contrôleuse principale des Finances publiques
Mr AUBOUIN Jean	Contrôleur principal des Finances publiques

9°) de signer les décisions relatives aux demandes de délai de paiement et courriers, actes de poursuites, hors dossiers « enjeux », aux agents désignés ci-après dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-dessous :

Nom et prénom des agents	Grade	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
Mme ORRY Brigitte	Contrôleuse Principale des Finances Publiques	12 mois	10 000 €
M FONTENEAU Hervé	Contrôleur Principal des Finances Publiques	12 mois	10 000 €
M. BISSERIER Laurent	Contrôleur des Finances Publiques	12 mois	10 000 €
M FERRET Cyril	Contrôleur des Finances Publiques	12 mois	10 000 €
M JOUVIE Emmanuel	Contrôleur des Finances Publiques	12 mois	10 000 €
Mme LEGLISE Léa	Agente contractuelle de catégorie B (prise de poste à compter du 17/10/2022)	12 mois	10 000 €
M ROUVREAU Mickael	Agent d'Administration des Finances Publiques	12 mois	5 000 €
Mme COULAIS Mélissa	Agente d'Administration des Finances Publiques	12 mois	5 000 €
Mme CHENET Béatrice	Agente contractuelle de catégorie C	12 mois	5 000 €
Mme DUNGLAS Morgane	Agent d'Administration des Finances Publiques stagiaire	12 mois	5 000 €
M GUSTHIOT Virgile	Agent d'Administration des Finances Publiques	12 mois	5 000 €
M TRIBUTSCH Matthieu	Agent d'Administration des Finances Publiques	12 mois	5 000 €

Les actes de poursuites et courriers susvisés sont les suivants :

Actes de poursuites établis manuellement inférieurs à 1 500 euros
Courrier de désactivation de délai dans le cadre d'échéances impayés
Courrier à destination de la Banque de France pour dans le cadre de surendettement
Courrier à l'intention des tiers saisis en cas de recevabilité d'u dossier de surendettement
De manière générale, tout courrier « simple » hors dossiers sensibles et à enjeux

10°) de signer les déclarations de recettes délivrées contre paiement en numéraire à la caisse et récépissé de dépôts de chèques (déclarations de recettes P1E)

Aux agents désignés ci-après dans le tableau ci-dessous :

Nom et prénom des agents	Grade
M TRIBUTSCH Matthieu	Agent d'Administration des Finances Publiques
Mme DUNGLAS Morgane	Agente d'Administration des Finances Publiques stagiaire
Mme FONTENEAU Béatrice	Contrôleuse des Finances publiques

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département des Deux-Sèvres.

A Niort, le 30 Septembre 2022



Patricia GUICHARD
Administratrice des Finances publiques Adjointe

